

En seconde, les manuels scolaires ne sont pas fournis par l'établissement.

Nous vous proposons donc notre aide !

Depuis de nombreuses années, *les parents bénévoles* de la FCPE, se sont donnés pour mission la mise en place d'une bourse aux livres selon le système de vente-rachat qui permet à chaque élève de disposer de la collection complète de manuels scolaires tout en réduisant le coût pour les familles.



Comment ça marche ?

- **Adhésion** : l'adhésion à l'association est obligatoire pour bénéficier de ce service, pour cette année elle est de 16 euros.
Nota ! Pour les **redoublants**, seule l'**adhésion** est **due**. Conservez les livres qui n'ont pas changés puis éventuellement, réservez et achetez les nouveautés.
- **Réservation** : une liste est fournie par le lycée pour les matières obligatoires et les options. Les manuels scolaires sont vendus neufs avec une remise de 23% par rapport au prix public ou d'occasion avec une remise de 40%. La disponibilité se fait de manière la plus équitable possible. **Pour la validation de votre commande 30€ d'arrhes vous sont demandés..**

Rejoignez-nous lors des journées prévues pour les inscriptions des classes de seconde pour réserver les livres de votre enfant.

On s'occupe de tout ! Vos livres sont préparés pendant les vacances !

- **Retrait et règlement** :

le samedi 29 août 2015 de 9 h à 16 h

(attention une seule date)

En sus du règlement du solde, 3€ de frais de gestion par dossier vous sont demandés.
Règlement uniquement par chèque ou en espèces.

- **Revente** : la Bourse aux livres s'engage à vous racheter les livres en fin d'année scolaire, à l'exception des livres qui ne sont pas conservés par l'établissement l'année suivante. Vous ne payez alors que la différence entre le montant des livres repris et le montant des livres commandés.
Ainsi, lorsque vous quittez l'établissement (soit après le bac, soit pour des raisons diverses en cours de scolarité), vous récupérez votre investissement.

La FCPE, c'est des démarches simplifiées, une revente des manuels scolaires facilitée et des économies assurées !

Info + : pour toute nouvelle entrée en lycée, le conseil régional d'Aquitaine, via l'opération « coups de pouce », octroie la somme de 90€ par lycéen sans condition de ressources (www.coupsdepouce.aquitaine.fr).

Pour tous renseignements complémentaires :

Mme Dominique Chauvin (responsable bourse aux livres)

06.34.82.21.11 ou fcpebdb@gmail.com ou etablissementbertrandeborn.net